

→ EMPLOI

Le portage
salarial P 16

→ DÉVELOPPEMENT

Zone "verte"
à Aubazine P 20

→ SPORT

Noble art pour
boxe anglaise P 33



N°190 - 1/15 MARS 08

Brive

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE BRIVE-LA-GAILLARDE

MAGAZINE

www.brive.fr



Trier, c'est préserver !

→ En page 23

AUX URNES !

La clémence du temps qui nous sort de l'hiver avec quelques semaines d'avance, nous inciterait presque aux joies du jardinage et des plantations. Tout juste si nous ne nous attaquerions pas déjà au grand nettoyage de printemps. Les frimas matinaux nous rappellent toutefois qu'il faudra encore attendre... N'empêche que rien n'interdit de commencer le tri de nos encombrants et de les déposer dans la déchetterie appropriée. Elles sont au nombre de 13 sur le territoire de l'agglomération.



Brive Magazine vous les indique et profite de l'occasion pour rappeler quelques unes des règles du fonctionnement du tri-sélectif et de son importance pour nos équilibres environnementaux.

A l'instar de la Ville il y a quelques jours, la Communauté d'agglomération a voté son budget pour 2008 et a acheté, le jour même où la CCI du Pays de Brive accueillait le 2^e colloque sur

le développement durable, le site de l'ancienne papeterie Smurfit de la gare d'Aubazine situé sur la commune de Dampniat. Tout un symbole !

L'idée ? En faire une zone dédiée aux énergies vertes.

Etre salarié et indépendant à la fois, c'est possible avec le portage salarial que nous vous proposons de découvrir .

Les amateurs de marche et de vélo se préparent quant à eux pour la 12^e Brive-Rocamadour dont le succès ne se dément pas. Et même si cette édition 2008 se déroule le dimanche 9 mars, jour du 1^{er} tour des élections municipales et cantonales, le vote par procuration qui s'adresse aux personnes absentes ou empêchées et dont les démarches se sont beaucoup simplifiées, vous permet d'exprimer votre voix. Les élections municipales et cantonales qui ont lieu les dimanches 9 et 16 mars, sont des moments forts de la vie des collectivités puisqu'il s'agit d'élire au suffrage universel leur exécutif. Voter est une acte citoyen qu'il appartient à chacun d'entre nous d'effectuer.

La rédaction

Actualités

LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE RESTE À BRIVE

Annoncée en novembre 2007 par Rachida Dati, ministre de la Justice, la réforme de la carte judiciaire vient d'être entérinée par la publication au Journal officiel de deux décrets après avis favorable du Conseil d'Etat.

A compter de 2009, la cour d'appel de Limoges comptera



4 tribunaux d'instance : Brive, Tulle, Guéret et Limoges et 3 tribunaux de commerce : Brive, Guéret et Limoges .

La réforme s'achèvera en 2010 avec les tribunaux de grande instance. En Corrèze, « le volume d'activité judiciaire ne nécessite pas le maintien de deux tribunaux de grande instance. La faible distance séparant Tulle et Brive - 30 kilomètres - facilite la mutualisation des moyens. Le tribunal de grande instance sera fixé à Brive. Tulle restera siège de la cour d'assises. »

CAMPUS UNIVERSITAIRE

Anne Sancier-Chateau, Recteur de l'académie de Limoges a annoncé, dans un récent courrier adressé au maire, que « le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche a acté la mise en place pour 2008 d'une autorisation d'engagement d'un montant de 2,8 M€ pour les constructions universitaires sur le campus de Brive (pour accueillir les antennes de formations supérieures STAPS, Droit et l'antenne d'X-lim) inscrite au contrat de projets Etat-Région 2007-2013 ». Cette enveloppe s'ajoute au fonds de concours des collectivités, 1,5 M€ pour la Région, 1,5 M€ pour la Ville, soit 5,8M€. Les travaux de construction vont être lancés dans les délais prévus pour une livraison au 1^{er} trimestre 2010.



SOMMAIRE

Tout ce qui bouge à Brive, les temps forts de l'actualité de la quinzaine...

→ LAQUINZAINNE



L'insertion au cœur du quartier

Coup de projecteur sur l'atelier d'insertion du centre **Jacques Cartier** : aide aux CV et démarches. **P 10**



Comment devenir « porté » ?

Indépendant et salarié à la fois : le portage salarial, une forme de travail peu connue. **P 16**

→ LAVILLEETVOUS

Le site Smurfit se met au vert

La CAB veut transformer l'ancienne papeterie de la gare d'Aubazine en zone des **énergies vertes**. **P 20**



Trier c'est préserver

Nous pouvons recycler jusqu'à 50% de notre **poubelle**. Le point avec le SIRTOM. **P 23**



→ ANOTER



Chaud, le sculpteur

Artiste ou artisan... Rencontre avec Etienne Moyat, un sculpteur qui fait **feu de tout bois**. **P 28**



Un club met les gants

La **boxe anglaise** compte un nouveau club, le Noble art briviste. Rencontre avec son entraîneur. **P 33**

→ EVÉNEMENT

Le tour du Limousin 2008 passera par Brive

Le **jeudi 21 août** prochain, Brive sera ville départ du 41^e Tour cycliste du Limousin. Une troisième étape de 180 km, en boucle et déliés à travers le Pays de Brive, qui conduira finalement les 128 coureurs à Cublac. Détails.

De Brive à Cublac, il n'y a guère qu'une vingtaine de kilomètres, mais les coureurs du Tour du Limousin 2008 en parcourront eux... 184. Autant dire que le tracé concocté par la direction de la course « promènera » les concurrents aux quatre coins du Pays de Brive, de Cosnac à la Rivière de Mansac en passant par Collonges, Allasac, Donzenac et S^e Féréole. Et, arrivés à Cublac, quelques tours des environs seront encore nécessaires pour terminer ce copieux plat du jour ...

UNE CONVENTION... ET ÇA ROULE

En tout cas suffisamment relevé pour que Claude Fayemendy, le président du Comité d'organisation du Tour du Limousin estime cette troisième étape, 100 % corrézienne, la plus difficile de cette édition 2008. Ce dernier était présent à Brive voilà quelques jours pour la signature d'une convention avec la Ville de Brive, représentée par Corinne Frizzi, maire adjoint chargée des sports, venant sceller la troisième étape de ce 41^e tour. Si pour Brive, être ville départ d'une telle compétition représente un véritable atout



Le Tour du Limousin en chiffres et faits

Le 41^e Tour cycliste du Limousin partira le mardi 19 août, comme chaque année, de Limoges pour y revenir quatre jours plus tard. Pour l'heure, exceptée la troisième étape Brive-Cublac, le 21 août, le reste du parcours n'avait pas été encore divulgué au moment où nous écrivions ces lignes. Ce que l'on sait en tout cas, c'est que cette 41^e édition emmènera un peu plus d'une centaine de coureurs (16 équipes et 18 nationalités) sur 720 kilomètres de routes limousines, en quatre étapes. En 2007, le Tour du Limousin avait mobilisé près de 2.000 bénévoles et attiré plus de 150.000 spectateurs sur les bords des routes. Enfin, Brive est une habituée de la course puisqu'elle l'a reçue à 15 reprises depuis 1969.

touristique en cette période estivale, il en va bien sûr de même pour la commune de Cublac. Jean-Marc Brut, son maire, s'est lui aussi félicité de cet événement « soutenu par l'Office de tourisme et la CAB, qui mobilisera tout le tissu associatif de la commune et dont la date correspondra aussi avec la fête votive. » Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, les amateurs de cyclisme devraient se réjouir car quelques jours plus tôt, le 7 août, c'est le Paris-Corrèze qui viendra faire un tour du côté de Brive. On en reparle bientôt. ● P.C

→ Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère

FÊTE DU TIMBRE



La prochaine fête du timbre se déroulera les 1^{er} et 2 mars dans 115 villes de France. Droopy, le chien le plus obstiné et nonchalant de la BD, sera la star de cette fête. A ses côtés, le loup déjanté et la pulpeuse et ravageuse girl. A cette occasion, La Poste émet 3 timbres en hommage à Tex Avery dont on fête le centenaire de naissance en 2008. A savoir que la Fête du timbre se prolonge du 3 au 8 mars dans les bureaux de poste ● <http://www.fetedutimbre.com>

MESSAGE SECRET POUR TOUS

L'homme est arrivé au journal avec un communiqué énigmatique pour créer un groupe folklorique mais destiné à tous les joyeux drilles : « Aux gens de ch'Nord et aux autres qui désirent « s'éclater » dans un savant délire festif comme nous savons le faire sans complexe. Pour s'amuser et entraîner tous les autres dans un moment d'exception, tout en faisant partager notre folklore de ch'Nord. Besoin de 15 à 20 fous délurés de la fête et bien sûr fous d'ailleurs acceptés avec plaisir. Contactez-nous vite, impossible n'est pas dans notre vocabulaire ! » Mail : lesbrizcouls@live.fr ●

→ EMPLOI

RECRUTEMENT DE 9 ADJOINTS DE SÉCURITÉ

CONTRAT DE 5 ANS

→ La Préfecture recrute 9 adjoints de sécurité pour des contrats à durée déterminée de cinq ans.

MISSIONS :

Les adjoints de sécurité assistent les policiers dans leurs missions de prévention et de répression de la délinquance, de surveillance générale et d'assistance aux victimes.

CONDITIONS À REMPLIR :

Pour se présenter, le candidat doit être de nationalité française, être âgé de plus de 18 ans et de moins de 26 ans à la date du dépôt du dossier, être de bonne moralité, avoir une bonne acuité visuelle, mesurer au moins 1,60m. Aucune condition de diplôme n'est exigée.

RETRAIT DES DOSSIERS :

Les dossiers de candidature sont à retirer et à remettre dans l'un des commissariats de police de Tulle, Brive ou Ussel le 21 mars au plus tard. Les épreuves devraient débuter le 16 avril 2008. Pour tous renseignements, s'adresser au commissariat de police ou à la Préfecture. ●



OPHLM : 86 % de satisfaits

86%, c'est le taux de locataires satisfaits de l'OPHLM de Brive selon une enquête récente réalisée fin 2007.

Accueil et contacts avec l'Office HLM, la rapidité de ses interventions dans ses logements, le Journal Loc'Info, la qualité des logements en général... Tels sont quelques points de satisfaction des locataires du parc HLM de Brive selon une étude réalisée à la fin de l'année dernière par un cabinet privé pour l'ensemble des organismes HLM du Limousin.

Avec 86 % de locataires satisfaits (un panel de 400 personnes a été interrogé), l'Office HLM de Brive arrive en tête des organismes HLM de la région et parmi les premiers en France.

Pour les dirigeants de l'Office, ce résultat révèle « un signe de bonne santé, d'adaptation et d'amélioration du service rendu aux locataires notamment grâce à la construction du nouveau siège, rue Poncelet ». Quelques points restent toutefois à améliorer, notamment l'information des locataires sur les travaux qui leur incombent ou sont sous la responsabilité de l'Office. Côté charges locatives,



l'OPHLM envisage un plan d'action de développement durable pour permettre des économies d'énergie... lesquelles aboutiraient aussi à des économies financières. ●

→ FÊTE

Vive le carnaval !

Soleil radieux, pluie de confettis, foule immense, tous les ingrédients étaient une nouvelle fois réunis pour accueillir le carnaval de Malemort dans les rues de Brive ce mercredi 6 février. Dix chars couleur cinéma, de Ratatouille, Arthur et les Minimoys, en passant par Astérix et Obélix ou encore Kirikou et les incontournables Simpson, ont enchanté les nombreux enfants tandis que Miss Carnaval et ses charmantes dauphines saluaient le public. Un grand bravo aux bénévoles malemertois pour ces magnifiques chars et vivement le carnaval prochain ! ●





Ville de Brive-la-Gaillarde

Exposition

FLORE SAUVAGE

de Brive-la-Gaillarde

du 1 au 12 Avril 2008

à la Bibliothèque Municipale

+ TROC DE PLANTES
LE DIMANCHE 6 AVRIL 2008
Au "Potager", Place Thiers de 9h à 13h

En association avec Dominique Gaudefroy

Renseignements au 05 55 18 16 20

Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable



→ HANDICAP

« Bouge dans la ville! »



A l'occasion de la Semaine nationale du Handicap, le GEMSEL (Groupe-ment des établissements médico socio-éducatifs du Limousin) organise les 7 et 8 mars "Bouge dans la ville !", deux journées festives que vivront ensemble les personnes handicapées et toutes celles et ceux qui le souhaitent autour de nombreuses activités et de spectacles.

Le GEMSEL a été créé en octobre 2006 à l'initiative d'éducateurs du Limousin afin

de développer la socialisation des personnes handicapées et d'enlever le tabou du handicap pour le grand public. L'association regroupe une trentaine d'établissements spécialisés du Limousin.

Lors de la conférence de presse présentant la manifestation, Daniel Deveaud, directeur à Condat-sur-Ganaveix, rappelait que cette association avait été créée pour mettre en place des actions innovantes et pour unir les idées et les moyens de chaque structure. Ainsi, durant

ces deux jours organisés à l'Espace des Trois Provinces, de nombreux ateliers et animations sont prévus : arts plastiques, musique assistée par ordinateur, cerfs-volants, baptêmes de sulky, de side-cars, etc. Jean-François Decara, éducateur spécialisé à la Maison d'accueil de Varetz notait : « Nous avons un savoir-faire et on veut le faire savoir ! »

Bouge dans la ville ! Vendredi 7 et samedi 8 mars de 10h à 23h à l'Espace des Trois Provinces. Rens : 05.55.24.37.32. ●

Les Petits Chanteurs et le Lions



Le Lions Club Brive doyen organise une soirée consacrée au chant choral où se produiront les Petits Chanteurs Limousins, 30 chanteurs âgés de 8 à 20 ans, sous la direction

de Cyprien Sadek. Ce très jeune chef, médaille d'or de direction des Choeurs à Paris, est actuellement à la « Schola Cantorum » de Bâle en Suisse. La maîtrise d'enfants des Petits Chanteurs Limousins a

obtenu de grands prix et effectuée de nombreuses tournées à l'étranger. Cette soirée est consacrée à l'enfance défavorisée et le bénéfice intégral servira à offrir des

vacances en plein air pour des enfants nécessiteux pendant 3 semaines, camps à Saint Priest de Gimel et Viam.

Programme du concert : Lamentations de Cavalieri, Répons des Ténèbres de Victoria et Miserere d'Allegri. Prix d'entrée : 10 euros et gratuit pour les moins de 12 ans.

Samedi 8 mars 2008, 20h30 à l'église du Sacré-cœur des Rosiers. ●

C'EST NOUVEAU

Nouveaux commerçants, nouveaux artisans, nouvelles entreprises, n'hésitez pas à nous contacter pour paraître dans cette rubrique. Tél : 05.55.17.64.16

→ Architectes

Olivier et Delphine Clary

Activité : reprise du cabinet d'architecture Dufraisse-Duraz associés à Jean-Luc Romieux.

151 av. président Kennedy, Tél : 05.55.23.55.11

→ Glam'shop

Activité : accessoires pour femme, sacs, chaussures, ceintures, divers.

17, rue Toulzac Tél : 05.55.87.92.83

VOYAGE

→ Brive Catalogne

L'association Pays de Brive Catalogne

organise son traditionnel voyage les 10, 11, 12 et 13 avril prochains.

Au programme de ces journées :

La visite de Foix, d'Andorre-la-Vieille, du village de Lerida, du monastère de Saint Benet de Bages et de Playa de Aro.

Inscriptions auprès de Mme Chaminade au : 05.55.23.26.30

→ TUJAC

L'insertion au cœur du quartier

Depuis la fin des années 90, l'atelier d'aide à l'insertion du Centre socioculturel Jacques Cartier, à Tujac, mène une formidable action de proximité auprès des gens du quartier, mais s'adresse aussi à tous les habitants de la commune et de ses environs, en difficulté d'insertion professionnelle ou sociale. Connue et reconnue grâce au « bouche à oreille », comme le confesse son animatrice Jacqueline Andres, l'Atelier se révèle un véritable tremplin vers l'insertion. Chaque année, plus de 500 personnes s'adressent à Jacqueline pour obtenir de l'aide à la rédaction d'un CV, une lettre de motivation. A partir de cette simple



démarche, l'animatrice aidera son « client » à formuler ses objectifs professionnels en fonction de sa personnalité et de l'emploi recherché. L'atelier d'aide à l'insertion permet aussi aux personnes de se voir aidées à décrypter les courriers administratifs reçus et facilite les démarches qui en découlent tout en bénéficiant de soutien et de confidentialité. ●

Repères...

L'atelier d'aide à l'insertion du Centre socioculturel Jacques Cartier a reçu en 2007, 566 personnes dont 298 femmes et 193 jeunes âgés de moins de 25 ans. L'atelier travaille au quotidien en partenariat avec la Mission locale, les référents RMI et les centres de formation.

Il est ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Possibilité de prendre rendez-vous avec son animatrice, Jacqueline Andres, en lui téléphonant au **05.55.86.34.60** ou en lui écrivant à l'adresse mail du centre : **centrejacquescartier@wanadoo.fr** ●

Quizz



→ QUESTIONS
À JACQUELINE ANDRES
ANIMATRICE DE L'ATELIER
D'AIDE À L'INSERTION
DU CENTRE JACQUES CARTIER

« C'est un travail passionnant dont je ne me lasse pas... ». Jacqueline Andres anime l'atelier d'aide à l'insertion du Centre Jacques Cartier depuis sa création à la fin des années 90. Rencontre.

BM : Votre rôle au quotidien dépasse la simple aide à la rédaction d'un C.V...

Jacqueline Andres : Oui, tout à fait. Je reçois les personnes en entretien individuel - et parfois dans l'urgence - et, avec elles, je vais « travailler » leur C.V. ou une lettre de motivation.

Je dis « travailler » car il ne s'agit pas de prendre des renseignements et de les saisir sur informatique mais d'aller au fond des choses.

Ce C.V. me sert de support pour mettre en évidence les priorités car bien souvent avant la recherche d'emploi il y a d'autres soucis à régler. Mon rôle consiste aussi à conseiller, à orienter, mais aussi à redonner confiance car bien des gens qui viennent me voir ici ont été très abîmés par le chômage. En prenant conscience de leur compétence, ils ressortent un peu plus forts et avec un véritable objectif. Je tiens à signaler que ce travail s'accomplit en partenariat régulier avec la Mission locale, les référents RMI et les centres de formation.

BM : Animatrice mais aussi écrivain public ?

Jacqueline Andres : Oui, je suis aussi là pour aider les gens dans leurs démarches administratives. Certains viennent me voir pour écrire une lettre à EDF, d'autres apportent leur relevé de compte qu'ils n'arrivent pas à comprendre. Dans ces cas-là, je téléphone aux organismes concernés et essaye de régler au mieux les problèmes.

BM : Quelle évolution pour l'atelier depuis sa création ?

Jacqueline Andres : Peu de choses ont changé car le chômage est toujours là, malheureusement.

On note tout de même un élargissement des demandes de CV et de lettres de motivation de jeunes en recherche de stage ou de formation.

→ CROISSANCE

SILAB : une, deux... trois unités



100.000 € sont attribués à la société Silab par la CAB. De gauche à droite : Jean Paufique, Bernard Murat, Robert Pénalva et Thierry Cruchon lors de la signature de la convention.

Créée en 1984 par Jean Paufique, la société Silab, installée sur la zone de la Nau, n'en finit pas de grandir. Elle anticipe ainsi sur son développement et met en œuvre un nouveau projet industriel : la construction de sa 3^e unité de production. Cette réalisation représente un investissement de 15 millions d'euros et devrait être opérationnelle courant 2009.

Silab conçoit, fabrique et vend aux grands noms de l'industrie cosmétique internationale, des molécules actives d'origine naturelle. Avec une équipe de 160 salariés au 1^{er} janvier 2008 - dont une cinquantaine de chercheurs - la société SILAB est leader sur son marché en France et fait partie des leaders reconnus au plan international.

Lors de la signature d'une convention d'aide de 100.000 euros sur le volet immobilier, entre la Communauté d'agglomération de Brive (CAB) et Silab pour la construction de la future unité de

production, Jean Paufique rappelait « l'importance de l'appui des autorités locales car Silab est un projet local et régional, je l'ai souhaité ainsi ». Il ajoutait qu'aujourd'hui, « Silab c'est 160 collaborateurs et 21 millions d'euros ; l'objectif de l'entreprise est de poursuivre sa croissance qui est de 15% par an. Ainsi, dans 5 ans, notre prévisionnel s'établit à 300 personnes et 50 millions d'euros ».

Jean Paufique remerciait ensuite la CAB, représentée par son président Bernard Murat qui rappelait que cette somme s'inscrit dans le cadre des aides au territoire apportées par la CAB et Brive énergies.

Thierry Cruchon, directeur général de la société, concluait en notant le fort ancrage de Silab dans la région : « Nous cherchons tous les ans à attirer de nouveaux talents car notre choix, c'est d'investir dans les hommes. Nous recrutons une vingtaine de ces talents chaque année et ils viennent s'implanter ici avec leur famille. » ● M.E.



LE VOTE PAR PROCURATION

Les prochaines élections se déroulent les dimanche 9 et dimanche 16 mars (élections municipales et élections cantonales). Si vous êtes absent de Brive le jour des élections, une simple démarche vous permet de voter par procuration. Pour cela, vous devez vous rendre en personne au commissariat avec une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport) et remplir un formulaire où seront précisées les informations sur la personne qui votera à votre place ce jour-là (le mandataire).

Si votre état de santé ne vous permet pas d'aller au commissariat pour faire ces démarches, vous devez fournir un certificat médical au commissariat et un délégué des officiers de police judiciaire, habilité par le tribunal d'instance, se déplacera à votre domicile pour vous faire remplir la procuration.

Pour voter par procuration, vous pouvez aussi vous adresser à la gendarmerie ou au tribunal d'instance.

Il n'existe pas de délais légaux pour faire ces démarches mais il est conseillé de s'y prendre assez tôt pour que les informations puissent être enregistrées sur les listes électorales.

Rens : Hôtel de police,
4 bd Anatole France, 19100 Brive.
Tél : 05.55.17.46.00. ●

→ Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère



Jusqu'à 1210 piétons par heure en centre ville

L'Observatoire économique du bassin de Brive a livré les résultats de son comptage des flux piétonniers réalisé dans six rues de l'hyper-centre. La première d'une série.

Il fallait une « période neutre », en dehors des soldes, vacances scolaires, animations commerciales et sans conditions climatiques trop défavorables, afin de pouvoir établir des données de référence. Le comptage organisé par l'Observatoire économique de la CCI, s'est donc déroulé du 19 au 24 novembre dernier. Conseillers consulaires et étudiants de l'EGC et de Bahuet ont battu le pavé du lundi au samedi, de 9h à 19h, dans six rues de l'hyper-centre : République, Carnot, Toulzac, de l'Hôtel de Ville, Farro et Gambetta. D'où il ressort une fréquentation plutôt élevée avec 536 piétons par heure en moyenne et une affluence très forte le samedi après-midi jusqu'à 1210 piétons à l'heure tandis que le lundi, avec la fermeture de la majorité des commerces,

enregistre la fréquentation la plus faible de la semaine, tombant jusqu'à 181 piétons par heure.

TOULZAC EN TÊTE

Au palmarès de cette fréquentation, la rue Toulzac se détache nettement du lot (894 piétons par heure). S'échelonnent ensuite les rues Gambetta (554) et de l'Hôtel de Ville (505) puis Farro (497) et Carnot (455) pour finir par la rue de la République (311).

Globalement, les femmes sont plus nombreuses à fréquenter l'hyper-centre (près de 60%) notamment sur le créneau de 12h à 14h.

UNE BELLE DENSITÉ

« Il s'agit d'une première », explique la responsable de l'Observatoire, Anne Mambrini. « Elle nous fournit une base de travail quantitative. Nous allons l'approfondir chaque année en novembre par des études qualitatives sur les motivations des piétons mais aussi en recoupant les résultats avec la densité commerciale de la rue et la nature de ses

commerces. » L'Observatoire juge ces premiers résultats « satisfaisants pour une ville de 50.000 habitants ». « L'hyper-centre de Brive dispose de bons atouts. Il bénéficie d'une topographie intéressante et d'une belle densité. C'est en soi une galerie commerciale. »

UN OUTIL D'ANALYSE

Complémentaire du baromètre gaillard qui suit l'activité commerciale, ce comptage des flux piétonniers offre un précieux outil d'analyse pour la CCI. « C'est un indicateur pour les enseignes qui veulent s'implanter », affirme Anne Mambrini.

« Cet outil permettra de mieux cibler les actions de communication et d'animation, de travailler sur la diversité de l'offre de commerces, de mieux penser les déplacements urbains, l'implantation d'enseignes nationales, de commerces d'alimentation, services publics, l'adaptation des horaires... » Bref, quelques pistes à suivre pas à pas. ●

M.C.M.

→ Recherche anciens de « Caba »

Les 29 et 30 novembre prochains sera célébré à Brive le bicentenaire de la mort de Georges Cabanis (1757-1808). Au cours de ce week-end organisé par la cité scolaire Cabanis, la Ville de Brive et l'association des anciens de Cabanis, plusieurs manifestations sont prévues nécessitant l'aide et la participation de tous les anciens de « Caba ». Aussi, sont-ils tous invités à prendre contact avec l'organisation. Invités aussi à adresser tous les documents dont ils disposent (photos, affiches, cahiers, souvenirs...) au collège Cabanis à l'attention de Mme Sebbag, 2, boulevard Henri de Jouvenel. 19100 - Brive. Tél : 05.55.88.97.50. Ils peuvent encore, pour en savoir plus, consulter le site



internet du collège : www.collegecabanis.com. Né à Cosnac, le 5 juin 1757. Pierre-Jean Georges Cabanis fut un célèbre médecin et physiologiste. Professeur à l'École de Médecine, il est élu à l'Académie française en 1803. Il fut aussi député aux Cinq-Cents et sénateur de l'Empire. Cabanis est mort le 5 mai 1808.

→ JOURNÉES PORTES OUVERTES

CCI : des formations pour tous publics



1800 personnes ont suivi une formation de la CCI l'an dernier

La CCI déploie une large palette de formations pour tous publics, professionnels, étudiants et particuliers. A découvrir les 14 et 15 mars lors des journées portes ouvertes.

Quelle différence y a-t-il entre un senior qui veut se mettre à l'informatique, un adulte désirant apprendre une langue étrangère, un professionnel qui souhaite se spécialiser dans le recrutement et un jeune cherchant un enseignement commercial ? Et bien aucune. Toutes ces formations et bien d'autres figurent dans la palette proposée par le Centre de formation de la Chambre de commerce et d'industrie du pays de Brive. « Nous sommes tout public, scolaires, étudiants, particuliers, salariés, dirigeants, demandeurs d'emploi », énumère la directrice du Centre, Sylvie Alvinerie-Bousquet. L'an dernier, 1800 personnes ont suivi une de ses formations. « Notre dispositif va de la formation initiale à la formation en alternance en passant par la formation professionnelle continue et les stages. » Dans cette panoplie, se côtoient donc une Ecole de gestion et de commerce bac+3, un Institut des forces de vente, une formation en alternance de Cadres commerciaux pour l'exportation, un Centre de formation continue, un Centre

d'études des langues et un Appui à la gestion des ressources humaines. Le Centre de formation fait preuve d'un réel dynamisme en élargissant son offre et en s'adaptant à la demande des entreprises comme des particuliers. Le Centre se constitue d'ailleurs un nouveau public, celui des seniors, attiré par les cours de langues ou d'informatique.

A noter aussi que depuis fin 2007, le Centre consulaire est devenu relais conseil en VAE en lieu et place du feu CIBC. Les salariés et demandeurs d'emploi peuvent donc désormais faire valoir à la CCI leur chèque VAE comme d'ailleurs leur chèque langue et bilan de compétence.

Rendez-vous les 14 et 15 mars au rez-de-chaussée de la CCI pour découvrir ces formations. Une cinquantaine d'entreprises partenaires des formations présenteront également des stands tenus par leurs stagiaires issus de ce centre de formation. ● M.C.M.

→ Journées portes ouvertes du Centre de formation de la CCI Vendredi 14 mars de 14h à 19h et samedi 15 mars de 9h30 à 17h. Accès libre, possibilité de prise de rendez-vous. Rens : Marie-Ange Brusacoram, 05.55.18.94.00

LA CCI EN BREF

→ Anniversaire

La CCI du pays de Brive fête cette année ses 30 ans.

La cérémonie anniversaire est prévue pour le 3 octobre prochain.

→ Bachelor

L'Ecole de gestion et de commerce de la CCI du pays de Brive s'est vu octroyer le niveau bachelor. Ce label est attribué selon des critères précis : la formation doit être de proximité, avec une orientation internationale, s'inscrire dans une démarche de qualité et compter au moins 70% d'intervenants issus des entreprises. La reconnaissance d'une école professionnelle.

→ Cadix

L'EGC a développé un nouveau partenariat dans le cadre d'Erasmus. Des échanges d'étudiants avaient déjà lieu avec la Pologne et désormais avec l'Espagne et la Turquie.

Des 3^e année de l'EGC sont en ce moment même à Cadix où ils séjourneront pendant cinq mois dans le cadre de leurs études.

→ Export

La CCI dispense depuis 2006 une formation en alternance de Cadres commerciaux pour l'exportation qui attire un public déjà formé venant de tout le Limousin et même de Nantes ou de Caen. Seulement 8 CCI proposent cette formation en France et Brive est la seule à la dispenser en alternance.

→ GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Bel exemple de démocratie !

L'expression publique à laquelle, en tant qu'élue municipale, j'ai le droit, n'étant plus ce qu'elle devrait être à Brive en cette période, disons-la « mouvementée »,



j'espère que l'expression écrite ne sera pas ici, muselée, mes formules tronquées ou mes idées interrompues comme ce fut le cas lors de la dernière séance du conseil municipal durant laquelle j'ai tenté de m'exprimer.

Pourquoi tant d'agressivité quand j'annonce que les impôts augmentent deux fois plus vite que les dépenses ?

Pourquoi un grand silence quand j'an-

nonce que la ville de Brive paye une amende de 17 000 euros parce qu'elle ne remplit pas ses obligations en terme d'emplois handicapés qui devraient être de 6% de l'effectif permanent, et qui n'est que de 3,15% ?

Pourquoi personne ne répond aux questions embarrassantes concernant l'EH-PAD de Rivet quand un maître d'œuvre (PARQUET-NISSOU) doit recevoir une rémunération de plus d' 1,5 M€ pour piloter un chantier qui subit de nombreuses malfaçons ?

Le conseil municipal ne remplit pas bien aujourd'hui son rôle.

La démocratie ne doit pas être méprisée en un lieu aussi symbolique que la salle du conseil municipal. ●

Patricia BORDAS
Conseillère Municipale



En raison de la période d'ouverture de la campagne officielle des municipales, Etienne Patier ne s'exprimera pas dans Brive Magazine

→ GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTE

Emploi, pouvoir d'achat : paroles et actes

Depuis 1995 les conseils municipaux présidés par B. Murat se suivent et se ressemblent. L'emploi n'a jamais fait l'objet d'une inscription à l'ordre du jour. C'est pourtant essentiel pour les salariés, le pouvoir d'achat des familles, mais aussi pour les ressources de la collectivité au travers de la taxe professionnelle.

Il faut que les salariés s'invitent pour que cette question soit abordée. Ce fut le cas pour les Photonis. Le Maire a indiqué ne pas être au courant et a versé pour eux quelques larmes de crocodile condescendantes. Lors de la dernière séance j'ai demandé à évoquer les suppressions et menaces pesant sur 420 emplois industriels (Photonis, Rencast, Socap-Delmon, Coste, Monteil). Le Maire a botté en touche, préférant que celle-ci ménage ses intérêts électoraux.

Aujourd'hui, comme d'autres de ses amis l'on fait avant lui – et avec le succès que l'on sait – il veut se présenter comme le

candidat « du pouvoir d'achat et du plein emploi ». Au moment où nos gouvernants semblent découvrir que le prix des denrées alimentaires s'envole, ce que toute ménagère sait depuis longtemps, les Brivistes seront-ils convaincus ? J'en doute !

Pour moi le pouvoir d'achat c'est avant tout le salaire fruit du travail sur un emploi justement rémunéré pour permettre une vie décente. Les patrons du CAC 40 n'ont pas hésité, eux, à s'augmenter de 40 % en 2007.

B. Murat serait-il pour une augmentation générale des salaires, donc pour une répartition plus équitable de la richesse produite ? Bien sûr que non. On ne se décrète pas candidat « du pouvoir d'achat et du plein emploi ». On le devient en mettant en accord ses paroles et ses actes. ●

André Pamboutzoglou
Conseiller Municipal de Brive. Vice-Président du Conseil Régional du Limousin

Le bureau des élus de l'opposition se situe
14 Boulevard du Salan
Tél : 05.55.18.02.18
mardi après-midi
mercredi après-midi
jeudi après-midi

→ EMPLOI

Qui sont les « portés » ?

Créer son activité et se dégager de toutes les contraintes administratives, tel est le défi de cette nouvelle forme d'emploi qui se développe en Corrèze : **le portage salarial**. Une façon d'être à la fois **indépendant et salarié**.

Apparu depuis plus de 20 ans mais encore peu connu, le portage salarial est un dispositif qui permet à des personnes de créer leur activité en étant à la fois indépendantes et salariées. Une sécurité qui permet de tester sa propre capacité d'entreprendre sans s'embrouiller dans les contraintes administratives. Une aubaine pour certains, un leurre pour d'autres.

« Un indépendant trouve ses missions, mais fait facturer ses prestations à ses clients par une société de portage, explique Jacqueline de Linares dans un article du *Nouvel Observateur**. La société lui reverse l'argent gagné sous forme de salaires, non sans avoir pris une commission au passage. Séduisant pour qui a horreur de l'administratif et ne veut pas s'embêter avec le paiement de cotisations et autres démarches. Le professionnel fonctionne

comme un indépendant en ce sens qu'il doit trouver lui-même ses clients, mais il bénéficie - en principe - de la protection sociale du salariat. »

UN PORTÉ DEVENU PORTEUR

Denis Pierre, consultant, a été licencié en 2004. Il décide immédiatement de prendre son avenir professionnel en main : « J'avais entendu parler du portage salarial et je me suis inscrit à une société basée à Limoges. Dès le lendemain, j'étais chez mon premier client ! »

Au final, la formule lui correspond puisque Denis Pierre amène d'autres portés dans la société et en devient finalement associé. En 2005, il ouvre *As'com développement* à Souillac et, en janvier dernier, une société de consultant à Brive. Déjà, une trentaine de personnes de toute la France sont en portage ici et le bureau de Limoges compte 200 portés.

« Nous sommes la seule société de portage installée en Corrèze et je crois que nous sommes deux en Limousin, explique "le porté devenu porteur". Cette façon de pouvoir travailler en indépendant tout en étant salarié séduit. En pratique, nous signons une convention avec chaque porté. C'est lui qui est en

Ce qu'ils en pensent

Murielle Vitrat, conseiller à l'espace création de la CCI du pays de Brive :

« Le portage est une bonne façon de démarrer une activité de services pour tester le marché et ses propres capacités à entreprendre. L'objectif n'étant pas de rester dans cette situation qui est une étape intermédiaire mais de créer son entreprise. Parmi les personnes que je reçois ce sont généralement des jeunes qui s'orientent vers cette formule pour tester la viabilité de leur affaire pendant 6 mois ou un an. Mais le portage offre aussi une solution intéressante pour les personnes de plus de 50 ans qui ont un savoir-faire et ne souhaitent pas se lancer dans la création d'entreprise. »

Hervé Marteau, responsable de la formation créateur d'entreprise à l'AFPA de Brive : « Le portage est une tendance lourde du travail aujourd'hui car le monde du travail est en pleine modification et tend de plus en plus vers la flexibilité. Cette option peut être une solution pertinente pour les cadres des métiers du service, pour les personnes qui ne veulent pas prendre le risque de la création d'entreprise et l'option du portage peut également participer à un choix de vie. »



charge de s'organiser comme il le souhaite dans son activité et de trouver sa clientèle. Le porté perçoit un salaire mensuel calculé par rapport à ses prestations, déduction faite de notre commission qui est à hauteur de 3 à 9 % du chiffre d'affaires. Comme nous sommes l'employeur, nous gérons l'administratif et il faut savoir que les contraintes sociales, juridiques et fiscales liées au statut libéral sont souvent ce qui embête tout le monde. Nous faisons la facturation, la déclaration TVA, des cotisations sociales, etc. »

LE PORTAGE POUR QUI ?

Le portage salarial concerne principalement des personnes qui possèdent un savoir-faire dans le domaine du service et qui réalisent des prestations créatives ou intellectuelles : infographistes, traducteurs, expertise, consultants dans divers domaines, formateurs, etc. « Dans ma société de portage, reprend Denis Pierre, j'ai par exemple une brodeuse, une créatrice de bijoux, une couturière, un sculpteur, des formateurs, etc. Ce sont souvent des professions liées au bien-être ou à la prestation intellectuelle. A Limoges, nous prenons traditionnellement les personnes qui sont liées aux

prestations intellectuelles et à Brive, ce sont plutôt tout celles qui ont un savoir-faire lié au bien-être (gymnastique douce, massages, artisans créateurs d'art, etc). J'accepte aussi des artisans mais il faut faire attention car il y a des problèmes d'assurance. »

Alors, le portage salarial, solution idéale ? Les avis sont mitigés. Parmi les critiques, certains juristes contestent sa légalité arguant le fait que c'est à l'employeur de fournir son travail au salarié, ce qui n'est pas le cas dans ce système. Il est aussi à noter qu'aujourd'hui le portage n'est toujours pas réglementé : le statut du porté n'existe pas légalement et la vigilance est de mise car certaines sociétés de portage ne sont pas sérieuses et les dérives existent. En revanche, d'autres proposent à leurs salariés des formations, de l'accompagnement, des échanges d'expérience. Côté salaire, le porté doit réellement avoir une âme de créateur d'entreprise pour que son expérience soit positive et qu'il puisse vivre de son métier.

Au final, il est nécessaire de bien se renseigner avant de se lancer mais une chose est sûre : le portage salarial est aujourd'hui une nouvelle forme d'emploi à considérer dans le monde du travail. ● M.E.

PROFESSION ? PORTÉ !

Les motivations pour choisir le portage salarial sont variées : des jeunes gens optent pour cette solution pour tester la viabilité de leur projet et ne font qu'un bref passage avant de créer leur entreprise ou d'abandonner ; d'autres y voient la possibilité d'oser se lancer dans une nouvelle aventure professionnelle en minimisant les risques. Enfin, grâce au portage salarial, certaines personnes qui se sentaient exclues du monde du travail - souvent suite à un licenciement - n'hésitent plus à monter leur petite entreprise par portage.

→ Chantal, 61 ans, sophrologue

Chantal s'est installée en 2007 comme sophrologue, psychothérapeute : « J'ai été licenciée économique et, à mon âge, je n'arrivais pas à retrouver de travail. Parallèlement, je faisais de la sophrologie depuis des années. C'était l'occasion de changer de vie mais je craignais que ce ne soit pas suffisamment rentable car les charges sont très lourdes lorsque l'on est indépendant. J'ai choisi le portage salarial et j'en suis aujourd'hui satisfaite ».

→ Jean-Pierre, 53 ans, thermographe

Ingénieur des arts et métiers dans l'informatique et la mécanique, Jean-Pierre décide de changer de métier et quitte son emploi pour se lancer dans la thermographie en 2005. « J'ai choisi la solution du portage car elle me semblait la plus simple pour pouvoir démarrer mon activité du jour au lendemain. La suite ? Je me poserais des questions quand le moment viendra. Avec le portage, on démarre facilement mais on a aussi la possibilité de s'arrêter quand on veut. »

A consulter le site du Syndicat national des sociétés de portage salarial : www.portagesalarial.org

** Le Nouvel Observateur - N°2210 du 15 au 21 mars 2007.*

INTERCOMMUNALITÉ

→ CAB **Un budget pour le développement**

La Communauté d'agglomération de Brive a voté son **budget pour 2008**. Équilibré à **198,46 millions d'euros**, dont **116,82 M€ de mouvements réels**, il décline les grands axes de la politique communautaire.

La Communauté d'agglomération de Brive a adopté son budget pour l'exercice 2008 lors du Conseil communautaire le 18 février dernier. D'un montant de 198,46 millions d'euros dont 116,82 millions d'euros de mouvements réels (crédits de paiement inscrits au budget primitif 2008), il traduit les objectifs et les ambitions de la politique communautaire.

57,6 M€ POUR LE DÉVELOPPEMENT

Pour poursuivre sa politique de développement économique et d'attractivité du territoire et la réalisation d'équipements et d'aménagements qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable, la Communauté d'agglomération de Brive a inscrit 28 M€ de crédits nouveaux, qui ajoutés aux crédits reportés, permettent à la collectivité de disposer de 57,6 M€ pour l'équipement du territoire. Le budget principal de 80,281 M€ comporte une part d'investissement de 30,1M€ pour 2008 dont 17,5 M€ de crédits nouveaux. Les grands équipements programmés sont notam-



ment la poursuite du stade nautique à l'Ouest de Brive, une nouvelle tranche de travaux pour la voie verte, la création d'une Maison de l'environnement, l'acquisition du site de Smurfit (voir notre article page 20), la réalisation d'une pépinière d'entreprises et naturellement la poursuite du Plan de déplacement urbain. 500 000 € sont prévus sur le budget de l'eau de 1,83 M€ pour financer des travaux sur le barrage de la Couze afin d'y installer des turbines permettant de produire de l'électricité. L'assainissement est doté de 7,1 M€ sur les 35 millions d'euros inscrits au contrat d'agglomération pour les 6 prochaines années. Enfin, 2,9 M€ vont permettre de réaliser des investissements au profit des activités industrielles, commerciales et touristiques (résidence de tourisme à Sainte-Féréole, aménagement d'une zone à la Rivière de Mansac ou encore l'achèvement du parc floral de Varetz).

DYNAMISME ÉCONOMIQUE

L'augmentation des bases de la taxe professionnelle, indicateur du dynamisme économique, est supérieure à 6 % permettant à la CAB d'inscrire des recettes réelles de fonctionnement de 51,45 M€.

« Le résultat anticipé de l'exercice 2007 affiche un excédent supérieur à 4,45 M€ qui est incorporé à l'exercice 2008, et permet de disposer d'un volume de recettes réelles de 55,9 M€ », annonce-t-on à la CAB.

Quant aux dépenses de fonctionnement, elles totalisent 59,15 M€ essentiellement réparties entre le budget principal (50,1 M€), les travaux des nouvelles zones d'activités (5 M€), les dépenses d'entretien sur les réseaux d'eau et d'assainissement (2,74 M€), le budget aérodrome (0,9 M€), les dépenses d'entretien et de gestion du parc floral et des activités industrielles, commerciales et touristiques (0,41 M€). ● M.A.C.

→ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le site de Smurfit se met

La Communauté d'agglomération de Brive a acheté le site de l'ancienne papeterie à la gare d'Aubazine dans l'idée d'en faire une zone dédiée aux énergies vertes. Une vitrine pour la CAB.

La papeterie Smurfit gare d'Aubazine mais en réalité sur la commune de Dampniat, avait fermé ses portes à l'été 2006, mettant un terme à un siècle d'exploitation. Malgré les propositions d'implantations privées, la société Smurfit Kappa a préféré opter pour le projet porté par la Communauté d'agglomération de Brive, de reconverter le site pour le dédié à l'accueil d'entreprises spécialisées dans les énergies propres. Au bout d'un processus qui aura duré deux ans, un protocole d'achat a été signé le 4 février dernier entre Bernard Murat, président de la CAB et Jean-Paul Sandraz, p-dg de Smurfit Kappa. Un jour quelque peu symbolique puisque se tenait

parallèlement le colloque du développement durable organisé par la CAB à destination des jeunes.

RELANCER LA PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE ET ACCUEILLIR DES ENTREPRISES

La CAB acquiert ainsi le site pour 400.000 euros. La reconversion des lieux est prévue en deux phases. La première inscrite dans le contrat de projet est estimée à 1,4 millions d'euros. Dans un premier temps, il s'agit de réhabiliter la centrale hydroélectrique afin de relancer une production d'énergie en 2009. Il faudra pour cela démolir tous les bâtiments superflus et réaliser les voiries nécessaires. Les autres bâtiments seront « reprofilés » pour accueillir des entreprises dans le domaine des économies d'énergie, des énergies renouvelables ou des nouvelles technologies.

FORMER AUX MÉTIERS DE L'ENVIRONNEMENT

La deuxième phase qui n'est pas encore totalement définie, consistera à aménager des plates-formes pour de la formation à



ces nouveaux métiers de l'environnement. Une zone artisanale de 5 hectares sera réalisée sur des terrains adjacents judicieusement réservés par la commune. Parallèlement, le maire de Dampniat suit un projet privé de logement, à très faible consommation d'énergie, voire à énergie positive. « Il préfigure ce qui va se faire pour l'éco-quartier de la caserne Brune », anticipe Bernard Murat. « Ce qui se fait sur ce site s'inscrit totalement dans la démarche de développement durable déjà engagée par la CAB avec la réhabilitation de Perbousie et la réalisation de la station d'épuration de Gourgue Nègre. Nous ne sommes pas dans la théorie, mais bien dans le concret. »



Le protocole d'achat a été signé par Jean-Paul Sandraz, p-dg de Smurfit et Bernard Murat, président de la CAB, accompagné de son vice-président Pierre Degas, maire de Dampniat.

t au vert



La CAB à travers Brive énergies se positionne comme le metteur en scène de cette opération. Le projet va s'affiner courant 2008, passer dans sa phase de réalisation début 2009. « Le site devrait accueillir ses premières entreprises d'ici trois ans et tout sera bouclé en 2013 », estime Pierre Degas, maire de Dampniat. A la grande satisfaction du p-dg de Smurfit qui trouve le projet « moralement valorisant de savoir que le site s'ouvre une nouvelle vie dans le domaine de la maîtrise des énergies. »

UN MUSÉE DE L'EAU

A terme, un musée dédié aux métiers de l'eau pourrait compléter le projet, permettant ainsi de garder la mémoire du site qui a marqué la population pendant un siècle et d'offrir un atout touristique adossé à Aubazine. ●

M.C.Malsoute



Le début de la fin d'une friche industrielle

Le supermarché Atac va se délocaliser un peu plus loin à l'Ouest sur l'avenue Abbé Alvitre, au rond-point Mieltaque. L'ancien emplacement des garages Faurie va reprendre visage urbain.

Cette nouvelle sonne enfin le glas d'une friche industrielle et commerciale incrustée depuis dix ans sur un axe pourtant stratégique de Brive. La Ville avait eu beau embellir par un rond-point ce carrefour entre l'avenue de Bordeaux, la rue Marsales et l'avenue Guynemer, la verrue faisait toujours affront au paysage urbain. Le 18 janvier dernier, la Commission départementale d'équipement commercial CDEC a donné le feu vert au projet d'Atac de se délocaliser sur cet emplacement. Les terrains ont été achetés par le groupe qui compte y étendre sa surface et se doter d'une galerie marchande.

« Notre supermarché a été construit il y a 35 ans. Il est vieillissant et son accès peu sécuritaire. Pour survivre, il nous fallait nous doter d'un outil neuf et donc nous déplacer », explique Didier Lart, responsable développement Sud Ouest. La

proximité de cette friche était une opportunité pour la marque qui s'est constituée une clientèle de proximité. « Nous allons légèrement nous étendre. Nous disposerons d'une surface de vente de 2000m². A cela s'ajoutera une petite galerie marchande de 425m², un parking plus vaste de 175 places et une station service. » L'ensemble du terrain s'étend sur 13000m². Dessiné par le cabinet briviste totem, le projet qui doit être affiné pourrait aussi intégrer une cafétéria-restaurant.

« Le permis de construire n'est pas encore déposé. Nous allons d'abord commencer par tout raser pour faire un site propre. Les travaux devraient démarrer fin 2008 début 2009 pour une ouverture dans le courant 2009. Le personnel sera bien sûr transféré et nous embaucherons certainement quelques personnes de plus. » Dans le déménagement, le supermarché changera de nom. Tout en restant dans le groupe Auchan, il deviendra Simply market. « C'est une enseigne européenne qui s'articule sur un concept novateur, autour d'un univers simplifié et coloré pour des achats au quotidien. » ● *M.C.M.*

→ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les énergies du futur



Le deuxième colloque sur le développement durable, organisé par la Communauté d'agglomération de Brive (CAB) à la Chambre de commerce et d'industrie du pays de Brive, avait pour thème *Les jeunes initiatives du développement durable* et s'adressait cette année aux étudiants, aux lycéens et aux collégiens. Lors de ce colloque, Floriane Saule, élève de 3^e à Notre-dame, était en stage à *Brive Magazine* et, parallèlement, elle présentait le projet de son collège au colloque. Elle raconte sa journée :

« Lundi 4 février 2008, nous étions tous réunis pour présenter des projets concernant le développement durable lors l'un concours. Environ 200 personnes étaient présentes dont le président de la CCI, Jean-Louis Nesti, Sylvaine Bayle-Breistoff, responsable de la commission prospective du conseil de développement de Brive, des élus, des directeurs d'établissement, des professeurs ainsi que des candidats. Pour démarrer, les organisateurs nous ont parlé du développement durable, avant une conférence de Pierre Radanne, un des grands spécialistes de l'écologie et aussi passionné par les questions énergétiques et écologiques depuis les années 1970. Il nous a dévoilé sa théorie pour l'avenir de notre planète qui serait d'après lui, un monde pas comme celui d'aujourd'hui car si nous puisons toutes les ressources naturelles, il ne restera plus rien, et peut-être qu'il n'y aura plus de vie sur terre si nous conti-

nuons à polluer comme nous le faisons actuellement. Il souhaite de nous faire prendre conscience de la gravité des choses. Son témoignage est intéressant et fait réfléchir.

Ce fut ensuite au tour d'Olivier Nicaud, directeur de l'environnement et grands équipements de la CAB, qui a présenté le projet du futur centre aquatique. Une excellente idée pour l'environnement car trois types d'énergies seront présentes dans ce projet : bioénergies (bois énergie), géothermie (forages dans la nappe), solaire (moquette solaire).

La journée s'est terminée avec la remise des prix aux établissements scolaires qui présentaient leurs projets. Sur cinq projets, trois ont été sélectionnés. Le premier est le collège Rollinat pour « L'environnement, c'est dans ma nature ». Le second est le collège Jean Lurçat pour la fabrication d'un chauffe-eau solaire. Enfin, le troisième est celui de mon collègue Notre Dame qui s'intitule « Implantation d'un réseau de location de vélos sur le site du bassin de Brive » afin de se déplacer dans la ville en polluant moins et en économisant les ressources naturelles pour le bien de notre planète.

Au final, chaque projet avait pour objectif précis d'améliorer notre environnement. Que nous ayons gagné ou perdu peu importe ! Nous avons tous participé à ce concours afin de rendre un monde meilleur. » ●

AU JARDIN



Le service des Espaces verts de la Ville procède depuis quelques jours aux traditionnelles tailles d'hiver sur l'ensemble des arbres. Cette opération est le plus souvent effectuée annuellement pour des contraintes d'espace et de visibilité liées à l'environnement urbain. « Chez les particuliers, contrairement à une idée reçue, la taille des arbres n'a pas de raison d'être systématique » explique Michèle Lapeyre, en charge du patrimoine vert de la ville. Pour mieux comprendre, des principes sur la taille raisonnée des végétaux seront développés sur le stand de la Ville par des techniciens des espaces verts à l'occasion du 1^{er} Troc des plantes le 6 avril prochain place Thiers. Quant aux rosiers, la taille peut s'effectuer dès maintenant pour préparer leur prochaine floraison même si le principe de précaution d'attendre la fin des fortes gelées est toujours de bon sens. Ceux qui ont assisté à la démonstration organisée fin février à la Roseraie connaissent tous les secrets d'une taille réussie. Un conseil, ramasser toujours les feuilles mortes des rosiers souvent porteuses de champignons évite de devoir utiliser par la suite des traitements fongicides préjudiciables aux insectes dont le rôle est essentiel à la biodiversité du jardin. Autre recommandation, semer des prairies fleuries, outre qu'elles donneront un aspect plus naturel et coloré à votre jardin et moins de travail de tonte, permet de réaliser d'importantes économies d'eau. Développement durable toujours !

Trier c'est préserver



N'oubliez pas qu'après un lundi ou un vendredi fériés, la collecte des sacs jaunes en milieu de semaine est remplacée, pour des question évidentes de salubrité, par celle des ordures ménagères. Pour éviter d'avoir fait le tri pour rien, ne sortez pas votre sac jaune ce jour-là.

Chacun de nous génère 1kg de déchets par jour. Faites le calcul pour votre famille sur l'année... Pour préserver notre environnement et notre qualité de vie, l'heure est au recyclage et donc au **tri des déchets**. Une éco-citoyenneté qui repose sur la collecte sélective et le recours aux déchetteries. Le point avec le SIRTOM.

Préserver la planète est devenu l'une des préoccupations majeures de ce début de siècle. Recycler les déchets contribue à préserver les ressources naturelles qui ne sont pas inépuisables et permet de limiter le volume des incinérables dans nos sociétés grandes consommatrices de biens et d'emballages en tous genres. C'est l'évidence même : plus l'on consomme, plus l'on jette. Et plus l'on jette, plus l'on doit ramasser. Le poids des déchets par habitant aurait augmenté de 40kg en cinq ans. D'où, l'enjeu environnemental du tri qui implique la participation de chacun. C'est un syndicat intercommunal, le SIRTOM, qui assure, comme son sigle le décline, le ramassage et le traitement des

ordures ménagères de 103 communes de la région de Brive soit pour quelque 131.446 habitants. L'an dernier, le Syndicat a collecté 363kg de déchets par habitant, ce qui correspond à la moyenne nationale, estimée par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) à 360kg par an et par habitant. Multipliez simplement ce chiffre par le nombre de personnes qui composent votre foyer et vous aurez un aperçu des immondices que vous générez : une belle petite montagne personnelle à cumuler avec celle des autres. Depuis 2004, le SIRTOM a mis en place une collecte sélective des ordures par sacs jaunes ou par conteneurs de la même couleur destinés aux papiers, cartons et

plastiques. Ramassés une fois par semaine (le mercredi en porte à porte pour la partie urbaine), ces déchets sont ensuite dirigés vers un centre de traitement dans le Lot. Là, à Saint-Jean-la-Gineste, un tri manuel s'effectue entre bouteilles plastique plus ou moins opaques, bidons de lessive, briques de lait, boîtes de conserve et autres aérosols qui sont ensuite, une fois nettoyés, expédiés par nature vers les usines de recyclage adaptées afin d'être révalorisés.

20% DE LA POUBELLE

« Trier ses déchets revient actuellement à diminuer environ de 20% sa poubelle d'ordures ménagères. C'est bien », quantifie Marina Gautier, technicienne chargée de communication au SIRTOM. « Globalement, il y a très peu d'erreurs de tri. Seulement 12% des déchets sont refusés sur le centre de tri. La plupart des erreurs commises concernent les films plastiques qui entourent les magazines ou les produits alimentaires, le polystyrène ou les pots de yaourts. »

RECYCLABLE OU PAS, PAS FACILE DE FAIRE LE TRI

Il faut avouer qu'il n'est pas facile quelquefois de faire le tri sans disposer d'une nomenclature détaillée de ce qui est



→ **Attention**, ce « point vert » fait de deux flèches qui s'entrecroisent dans un cercle, ne signifie pas que le produit sur lequel il est apposé est recyclable. Il atteste seulement que le fabricant s'est acquitté de l'écotaxe d'un montant proportionnel à la non recyclabilité du produit.

recyclable ou pas. La règle mnémotechnique du « papier, carton, plastique, conserve » présente de nombreuses exceptions qui peuvent vous plonger dans des abîmes de perplexité. Les pots de yaourts, par exemple, ne se recyclent pas, contrairement aux pots de fromage blanc. Le papier du beurre, considéré comme un

« corps gras » n'est pas non plus recyclable, de même que les tubes de crème. Par contre, des barquettes en aluminium entrent dans le circuit. S'ajoute aussi le fait que les industriels du recyclage ont amélioré leur processus de régénération des bouteilles plastiques : ainsi, la bouteille d'huile est aujourd'hui recyclable. « Si vous avez un doute, mettez le déchet concerné dans les ordures ménagères », préconise Marina Gautier. Mais pourquoi ne pas imaginer aussi de créer au niveau national ou international un logo qui identifierait les produits pouvant relever d'une filière de recyclable. Car, contrairement aux apparences, le « point vert » que vous pouvez voir sur un produit (un logo rond formé de deux flèches inversées) ne signifie pas que ledit produit est recyclable mais seulement que son fabricant a versé l'écotaxe calculée au prorata de la non recyclabilité du produit. Reste donc à inventer un écolabel qui faciliterait ainsi la question du tri pour le consommateur.

DES « AMBASSADEURS DU TRI »

Pour vous éclairer dans la sélection des déchets, le SIRTOM a publié des guides pratiques gratuits. « Nous avons également des « ambassadeurs du tri » qui

Un papillon né d'un tas d'ordures

La mascotte du SIRTOM a été conçue par des enfants. Il s'agit d'un étrange papillon réalisé tout en déchets. Son buste est articulé par des boîtes de conserve, ses ailes sont en carton avec des motifs à l'effigie des bouteilles de verre, briques ou bidons. Une mascotte née d'un tas d'ordures. Ce papillon au nez rétractile à l'occasion est le fruit de l'imagination des enfants des centres de loisirs. Il est estampillé tous les dépliants du SIRTOM depuis 2005. Pour sensibiliser les jeunes, le SIRTOM organise régulièrement des animations auprès des douze centres de loisirs de son territoire. En 2006, les enfants ont participé à un défilé de mode dont les tenues étaient confectionnées avec des déchets recyclables. Une bande dessinée devrait venir compléter cette panoplie. Un excellent moyen pour sensibiliser les jeunes et à travers eux atteindre les parents.



passent à domicile lorsque votre poubelle jaune ou classique a été refusée lors du ramassage au motif qu'elle contenait visiblement des déchets non appropriés. Ils incitent les personnes à être plus vigilantes. » La sauce a tout de même pris puisque si la production de déchets reste identique en 2007 par rapport en 2006, le volume de la collecte sélective a augmenté. Les efforts doivent être poursuivis. On estime à 50% le contenu recyclable de nos poubelles et nous en sommes aujourd'hui à 20%.

Dans ces 20%, figurent aussi le verre dont la collecte par le biais des conteneurs est aujourd'hui bien ancrée. » On compte près de 80 récup'erre rien que sur la commune de Brive. A noter que cette collecte, toujours gérée par le SIRTOM, est effectuée par une association d'insertion ARBRE.

MIEUX CONSOMMER

Comme le rappelle la technicienne, « il n'y a aucune obligation dans le tri. Cela relève d'une démarche éco-citoyenne ». Une démarche que le SIRTOM voudrait voir évoluer. « Au-delà du tri, nous parlons aujourd'hui de réduction à la source. Il y a le mieux jeter, mais aussi le mieux consommer. » En clair, il s'agit de mieux acheter afin de générer moins de déchets : d'éviter si possible les portions individuelles, choisir des produits moins emballés, éviter les produits jetables, favoriser les achats à la coupe plutôt que sous vide, d'ailleurs souvent plus chers... et surtout bannir l'horriblement peu écologique sac de caisse. Son cycle est éloquent : une seconde pour le fabriquer, 20 minutes d'utilisation et 400 ans pour l'éliminer ! A nous d'adopter de nouveaux comportements, plus éveillés. Reste aussi aux industriels de l'alimentaire à proposer des systèmes d'emballage plus respectueux de l'environnement.

DÉCHETTERIES ET « D3E »

Reste que certains produits ne relèvent ni du ramassage des ordures ménagères ni de la collecte sélective et doivent être déposés dans les déchetteries. Il s'agit des encombrants, de la terre, des déchets verts, gravats, batteries, ferraille... Vous pouvez vous rendre indifféremment dans l'une ou l'autre des treize déchetteries du SIRTOM (une quatorzième doit ouvrir à

Pensez à composter

Si vous disposez d'un jardin, vous pouvez faire votre propre compostage. Il permet de produire soi-même un amendement naturel de qualité pour votre terre, d'enrichir votre jardin sans frais et de réduire aussi la quantité d'ordures ménagères à traiter par la collectivité. Peuvent être compostés tous les déchets organiques :



- déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtre en papier, pain, laitage, croûtes de fromage, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés...
- déchets de jardin : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées...
- déchets de maison : mouchoirs en papier et essuie-tout, cendres de bois, papier journal, cartons salis (mais non souillés par des produits polluants), plantes d'intérieur...

Pour bien faire, il faut mélanger les différentes catégories de déchets. Le SIRTOM a sorti une documentation pour vous aider à réaliser un bon compost et savoir l'utiliser.

Cosnac). Mais attention, seules certaines, les plus récentes, acceptent ce que l'on appelle les D3E (Déchets d'équipements électriques électroniques c'est à dire télé, frigo, etc.) ainsi que les déchets ménagers spéciaux (solvants, peintures, néons, combustibles... qui doivent être déposés dans des armoires spécifiques, les plus

proches sont à St-Pantaléon de Larche et Ussac). Le SIRTOM tient à votre disposition une brochure récapitulative sur les déchetteries. Dans tous les cas, respectez les horaires d'ouverture suffisamment amples et ne déposez pas vos déchets devant les portes closes... car la rue n'est pas une poubelle. ●

M.C.Malsoute

50% du contenu de notre poubelle est recyclable



Renseignements : SIRTOM,
22 rue Berlioz à Brive, 05.55.17.65.10.
Un site : www.sirtom-region-brive.net

A NOTER

Familles de France → L'association démarre des cours de Tecktonik. Les cours se déroulent les mardis ou jeudis de 18h à 19h pour les débutants et de 19h à 20h pour les initiés au Foyer des jeunes travailleurs.

Familles de France propose aussi d'autres activités :

- L'éveil sensoriel pour les enfants de 2 à 5 ans qui est une activité récréative ouverte aux enfants porteurs d'un handicap. L'activité est animée par une art-thérapeute assistée d'une animatrice.

- Le théâtre à partir de 5 ans, une initiation aux arts de la scène.

- L'accompagnement scolaire à domicile.

A noter, un stage Brevet lors des vacances d'avril. Les jeunes pourront réviser les mathématiques, le français et l'histoire-géographie. Les cours sont animés par des enseignants en petits groupes.

Rens. : 05.55.17.18.19 ou du mardi au vendredi matin au 11 rue Normandie Niemen.

Prévention routière → Afin que chaque conducteur conserve une certaine maîtrise de la conduite, La Prévention Routière propose des séances de recyclages d'une journée. Les prochains stage à Brive auront lieu les 18 mars, 15 mai et 19 juin

Pour tout renseignement et pour s'inscrire appeler La Prévention Routière au 05.55.20.20.98 .

→ PRINTEMPS

BOURSE AUX VÊTEMENTS

AFB → L'Association Familiale de Brive, organise sa Bourse aux vêtements de printemps/été du 28 mars au 31 mars 2008 au Château de Lacan. Dans cette bourse aux vêtements sont acceptés : vêtements, chaussures ou accessoires, matériel de puériculture, vêtements de bébé.

Le dépôt des articles se fera le vendredi 28 mars de 12h30 à 18h ; les ventes se dérouleront le samedi 29 mars de 9h à 12h (pour les adhérents) puis à tout public le samedi de 12h à 19h, le dimanche 30 mars de 9h à 18h, le lundi 31 mars de 9h à 12h.

Le remboursement et la reprise des invendus aura lieu le mercredi 2 avril de 12h à 16h, toujours au château de Lacan.

Rens. : Association Familiale de Brive
Maison des Associations
place Jean Marie Dauzier ,
porte 101 à Brive
Tel : 05.55.24.33.94
Mail : afbrive@aliceadsl.fr ●



→ 20 MARS

Tous allergiques ?

Crée l'an dernier, la Journée française de l'allergie se déroule cette année le jeudi 20 mars avec une soirée d'information à Brive.

Eternuements, nez qui se bouche ou qui coule, yeux qui pleurent ou encore difficulté à respirer... Et si c'était une allergie ? L'allergie s'exprime différemment selon les personnes et peut atteindre les yeux, les voies respiratoires, la peau. Même si elle débute généralement au cours des 20 premières années de la vie, personne n'est à l'abri et des symptômes peuvent débiter à n'importe



quel âge. Les allergies concernent aujourd'hui entre 20% et 30% de la population. Elles peuvent être alimentaires (arachides, œufs, etc), de contact avec la peau (parfums, conservateurs, etc.), médica-

menteuses, sans oublier les allergies aux pollens, aux acariens, aux poils d'animaux et tant d'autres.

Afin d'informer sur les différentes facettes de l'allergie et d'expliquer les solutions possibles, l'association *Asthme et Allergies** organise une journée française de l'allergie depuis l'an dernier. Cette année, à Brive, une réunion d'information gratuite sera organisée le 20 mars à destination de tous publics : "Asthme, allergies et pollens" par le docteur Michel Boulègue, allergologue. ●

Asthme, allergies et pollens : jeudi 20 mars de 20h à 21h30, château de Lacan.

* Site : <http://www.asthme-allergies.org>
N° vert : 0.800.19.20.21 (appel gratuit depuis un poste fixe)



Un protocole contre les violences faites aux femmes signé à Tulle

En France, une femme sur dix est victime de violences de la part de son compagnon, et, tous les trois jours, l'une d'elle meurt. (Voir notre encadré pour les statistiques locales).

« Cela atteste un véritable déni de notre volonté démocratique et républicaine à vivre ensemble ». C'est ainsi que Jean-Marie Wilhem, le directeur de cabinet du préfet de la Corrèze, représentant ce dernier, stigmatisait ce véritable fléau de notre société, lors du préambule à la signature d'un protocole pour la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes.

La cérémonie, dans la salle Souham de la préfecture de Tulle, réunissait l'ensemble des acteurs, institutionnels (police, gendarmerie, parquets de Tulle et de Brive, DASS, CAF, CPAM...) et associatifs du département (SOS Violences conjugales, Le Roc, CODES...).

Ce protocole vient formaliser une mobilisation des partenaires déjà effective sur le terrain et qui semble porter ses fruits.

« Aujourd'hui, on constate une augmentation des plaintes, explique ainsi Etienne Manteaux, le procureur de Tulle, mais cela ne traduit pas nécessairement une hausse des faits mais plutôt un accès plus facile à la parole des victimes et une fréquentation plus forte de la part des associations. »

Dans les grandes lignes, le protocole recense les engagements des partenaires avec pour objectif majeur la prise en charge des victimes de violences, de

l'accueil au suivi des procédures policières et judiciaires, en passant par l'hébergement et l'accompagnement.

Il prend également en compte les dernières orientations de prévention et de lutte contre la récidive en inscrivant notamment un plan d'accompagnement éducatif et de soins en direction des conjoints auteurs de violences. « Car la réponse pénale, confirmait le procureur de Tulle, ne peut être le seul moyen de lutte contre ces violences et leurs auteurs. » ● P.C

Violences faites aux femmes en Corrèze

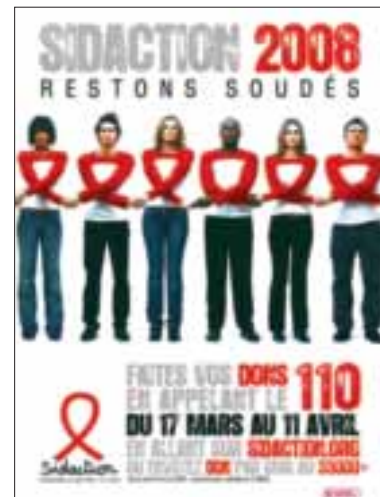
Les statistiques fournies par les services de police et de gendarmerie répertorient les violences intra-familiales qui comprennent les violences conjugales. Mais il est avéré que la grande majorité des infractions concernent les violences au sein du couple.

En 2006, 244 faits de violences ont été signalés, 263 en 2007 pour la zone police et 257 signalements du côté de la gendarmerie.

Enfin, l'Unité médico-judiciaire du centre hospitalier (UMJ) a reçu en consultation, en 2007, 171 femmes victimes de violences conjugales.

3919 : le numéro de téléphone (coût d'un appel normal) pour les victimes ou les témoins de violences conjugales.

A NOTER



→ Sidaction 2008

Le prochain Sidaction se déroulera les 28, 29 et 30 mars prochains. Cette grande chaîne de solidarité permettra durant tout le week-end de sensibiliser et d'informer le grand public sur le VIH et aussi de collecter des fonds.

Trois façon de faire un don :

- sur internet : <http://www.sidaction.org>
 - par téléphone en composant le 110, numéro d'appel gratuit pour les promesses des dons, ouvert du 10 mars au 15 avril.
 - Par SMS en composant le 33000 puis en tapant DON (coût d'un SMS).
- En 2007, le Sidaction avait permis de collecter 5,9 millions d'euros.

→ LPO Corrèze

Le groupe LPO Corrèze organise des sorties pour observer les oiseaux.

Prochains rendez-vous :

- Dimanche 2 mars : les falaises de Gluges (46). RV à 9h au parking des falaises. Rens : 05.55.85.91.44
- Dimanche 9 mars : autour de Meyrignac. RV à 9h à la digue de l'étang de Meyrignac l'église. Rens : 05.55.26.55.28
- Jeudi 13 mars : réunion mensuelle à partir de 18h45 au centre culturel de Brive, 31 avenue Jean Jaurès.
- Samedi 15 mars : Nuit de la chouette à Dampniat. Exposition sur les rapaces nocturnes et sortie nocturne. Rens : 05.55.85.98.58.

RENDEZ-VOUS

Le calendrier des sorties culturelles, des loisirs et des sports, de la quinzaine

ETIENNE MOYAT, UN SCULPTEUR QUI FAIT FEU DE TOUT BOIS

Artisan ou artiste ? Etienne Moyat ne se pose pas la question. Sans compromis, ce jeune sculpteur de 28 ans, originaire de l'Aisne, crée des pièces qui lui correspondent et le font vivre... Influencé par les arts brut et premier, Etienne n'aime rien mieux qu'observer les empreintes laissées sur les objets du quotidien. Empreintes qu'il réinterprète et magnifie sur ses pièces de bois, invitant l'oeil à un voyage dans le temps et les civilisations. De 15 cm à 2 m de haut, uniques ou en série, ces pièces de bois - le plus souvent du Douglas - racontent l'imaginaire riche et luxuriant de cet artiste qui se veut résolument contemporain. Et l'est sans conteste, tant dans sa manière de travailler le bois que dans sa démarche créatrice. Titulaire d'un diplôme des métiers d'art (spécialité ébénisterie), Etienne Moyat se détourne assez vite des techniques classiques pour tenter des expériences sur la matière qui font aujourd'hui sa spécificité. Ainsi, dans son atelier de Venarsal où il s'est installé voilà deux ans, Etienne passe-t-il beaucoup de temps à brûler ses pièces. De ce traite-



ment radical sur la fibre de bois qui intervient après le tronçonnage, l'évidage et un passage au tour, naît l'originalité de sa démarche artistique ; les veines jaillissent de la suie, expriment leur propre histoire, dont Etienne sublimerait les plus beaux détails.

Art

Pour admirer l'œuvre de ce talentueux pré-trentenaire, il faut voyager, car ses œuvres, commandes et créations pures, décorent les collections des plus grands magasins d'ameublement, partout dans le monde. Moins cher mais tout aussi passionnant, il vous reste la possibilité de lui rendre visite ou de cliquer sur son site internet.

Bon voyage.



On peut admirer le travail d'Etienne Moyat en allant sur son site : <http://etienne.moyat.free.fr/>.

Ou lui rendre visite à son atelier
2, route des Traverses
à Venarsal. Tél : 06 30 27 24 24

Culture



Expositions

Viva Patata → L'année 2008 a été déclarée « Année internationale de la pomme de terre. »

Cette exposition, réalisée par l'entreprise



Germicopa avec le concours des Jardins potager du Roi, à Versailles, vient nous rappeler qu'aujourd'hui la patate est l'un des aliments de base de notre nourriture. Du 10 mars

au 4 avril, Centre Jacques Cartier. Entrée libre.

ET AUSSI... Vladimir Velickovic → Peintures. Jusqu'au 9 mars, chapelle Saint Libéral.

Michel Arsandaux → Photographe. Jusqu'au 10 mars, restaurant Le Boulevard. **Exposition florale des Asphodèles** → Samedi 15 et dimanche 16 mars (de 10h à 19h), chapelle St Libéral. **Arts média 19** → Expo de peintures et aquarelles collective.

Jusqu'au 11 avril, hôtel du Teincurier. **700 ans de carreaux français** → Jusqu'au 4 mai, salle des expositions temporaires du musée Labenche.

Jusqu'au 11 avril, hôtel du Teincurier.

700 ans de carreaux français →

Jusqu'au 4 mai, salle des expositions temporaires du musée Labenche.

Avoir

Les ateliers du musée Labenche

Mercredis → Le musée Labenche reprend ses ateliers culturels pour la jeunesse du mercredi organisés à l'attention des enfants de 7 à 12 ans. Les deux prochains rendez-vous auront pour thème l'exposition actuellement présentée dans la salle d'exposition



temporaire du musée, « 700 ans de carreaux décorés, issus de la collection de Benoît Faÿ ». Rappelons que ces ateliers durent 1h30 et ont lieu à 13h45 et 16h.

Les deux prochains ateliers se dérouleront les mercredis 5 et 12 mars.

Renseignements auprès de Mathilde Humbert au 05.55.17.18.78.

Au musée

AUJOURLEJOUR

Jeudi 6 mars

Comment comprendre aujourd'hui l'évolution de l'économie ?

Une conférence de J.-B. de Foucauld.

20h30, école Bossuet.

Vendredi 7 mars

Des rivages antiques aux portes de l'Inde

Diaporama pour l'Université du 3^e âge de Jean-Louis Amiard, vice-pdt de l'association.

15h, cinéma Rex.

Voyage dans les îles atlantiques

Un film de Jean Laubary pour l'association Vidéo libre.

20h30, centre culturel.

Mardi 11 mars

Mayra Andrade (musique)

20h30, auditorium Francis Poulenc du Conservatoire. (voir ci-contre).

La littérature maghrébine d'expression française à travers dix auteurs.

Conférence de Colette Valat pour l'Alliance française.

Colette Valat.

20h30, salle de conférences du lycée d'Arsonval. (voir aussi page 31).

Vendredi 14 mars

Blanche la nuit (théâtre)

Une pièce de Filip Forgeau proposée par la Cie O'Navio Théâtre et mise en scène par Alban Coulaud.

20h30, centre culturel de Terrasson.

Rens. au 05.53.50.13.80.

Mayra Andrade en concert



Cap Vert → « Mayra Andrade redessine les contours musicaux de son pays, le Cap Vert, avec grâce, aplomb et, chose rare pour une fille qui n'a pas encore 20 ans, retenue. Certes, on sait grâce à Cesaria Evora où se trouve cet archipel (à 500 km au large du Sénégal) et on découvre peu à peu que cette terre aride ne chante pas d'une seule voix, qu'elle est foisonnante de rythmes, Morna, Coladera, Funana, Batuque, qu'elle est riche en auteurs et interprètes,

rarement restés au pays, plutôt installés loin du port, parfois exilés.

Mayra n'est pas une exilée. Elle vit à Paris depuis 2003, et ses parents lui ont donné le goût de la bougeotte : née à Cuba, elle grandit entre Sénégal, Angola, Allemagne et, tout de même... Cap Vert. En 2005 sort son premier album "Navega". Un régal qui n'a rien d'une production pharaonique, qui mise au contraire sur la simplicité, le tout acoustique, et où elle affirme farouchement sa liberté. Elle puise certes à... 93 % dans la langue patrimoniale de l'archipel, mais c'est le disque d'une Capverdienne urbaine, et qui plus est, Parisienne. » ●

Rémy Kolpa Kopoul
(journaliste à Radio Nova)

Mardi 11 mars, 20h30, auditorium Francis Poulenc.

Saison culturelle de Brive.

Renseignements et réservations en téléphonant au 05.55.18.18.30.

Musique

AUJOURLEJOUR

Samedi 15 mars**Le Théâtre du Cri et le Printemps des poètes**

Dans le cadre de la manifestation nationale *Le Printemps des poètes* (3 au 16 mars), le Théâtre du Cri propose des interventions poétiques en différents lieux de la ville et organise en soirée une scène ouverte au Théâtre de la Grange.
Rens. 05.55.86.97.99.

Concert de l'Harmonie municipale S^{te} Cécile

Avec la participation du quintette à vent de l'ensemble Ad Novem. Saison culturelle de Brive. (Voir aussi page 31).

Lundi 17 mars

Atelier d'orthographe avec le Cercle de lecture ALF (séance gratuite). 17h30 à 19h, Maison des associations
Rens. au 05.55.17.26.08.

Mardi 18 mars

Boliloc (théâtre)
Un spectacle de P.Genty et Marie Underwood par la Cie Philippe Genty. 20h30, centre culturel de Terrasson.
Rens. au 05.53.50.13.80.

Mardi 18 mars

Chocolatine : bouger, vous plaisantez ! (jeune public)
Les aventures de Chocolatine, petite fille qui n'aime ni marcher ni courir...
De et avec Florence Cabes. Saison culturelle de Brive.

Cordel et désert

Le désert → Tel est le thème de la 3^e édition du « Prix du Cordel » organisé par la bibliothèque municipale. Cette manifestation est destinée à tous les poètes en herbe ou confirmés, de Brive ou d'ailleurs, seul ou à plusieurs et de tous âges.

Le jury de ce concours, composé de professionnels du monde littéraire, sera chargé de sélectionner les plus beaux poèmes. Les participants seront répartis en trois catégories :

adulte, à partir de 16 ans ; jeunesse, de 13 à 17 ans ; poètes en herbe, de 8 à 12 ans.

Trois prix récompenseront les lauréats de chacune des catégories. La date limite de réception des poèmes est

fixée au **31 mars 2008**. La proclamation officielle des résultats aura lieu au mois de mai. L'ensemble des poèmes reçus fera l'objet d'une exposition dans le grand hall de la bibliothèque, du 15 avril au 10 mai 2008. Les textes seront épinglés le long de cordes tendues dans le hall de la bibliothèque dans la plus pure tradition du Cordel.

Renseignements et règlement du concours : auprès de Nathalie Bouthier
Bibliothèque municipale
Place Charles de Gaulle
19100 Brive
Tel : 05.55.18.17.50
E-mail: nathalie.bouthier@brive.fr

Concours

Blanche la Nuit

Jeune public →

Il y a Blanche, le Marchand de sable et le Récitant (M. Bougon). Leur histoire de Blanche la Nuit se situe bien avant que les hommes viennent au monde. Pourtant, chacun à sa façon, chacun des personnages dispose d'une mémoire... celle de la guerre. Ensemble, ils trouveront, ils créeront une belle utopie pour que jamais la guerre ne revienne : laisser le sommeil aux hommes afin qu'ils n'inventent pas la guerre.

Un spectacle de la Cie



O'Navio Théâtre qui s'adresse aux enfants à partir de 8 ans. Texte de Filip Forgeau. Mise en scène d'Alban Coulaud. Avec Soizic Gourvil, Robert Viala et Hervé Herpe.

Vendredi 14 mars
20h30, Centre culturel de Terrasson.
Rens. au 05.53.50.13.80.

Théâtre

LE QUEBEC À LA BIBLIOTHÈQUE

Dans le cadre du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec, la bibliothèque municipale propose jusqu'au 29 mars, deux expositions photos : « Québec vu du ciel » de P.Lahoud et « Regard poétique et intimiste du vieux-Québec » de C.Huot. Au programme aussi : une conférence sur l'histoire de la littérature québécoise (8 mars, à 15h) ; une dictée francophone (14 mars, à 15h) ; une rencontre littéraire avec Myriam Baudoin (18 mars à 18h30).
Rens. au 05.55.18.17.50.

LIVRE

Les grandes affaires criminelles de Corrèze

Hold-up et assassinats, parricide et infanticide, viol et pédophilie, mais aussi rixe mortelle, empoisonnement, incendie volontaire et même attentats à l'explosif. Voilà le surprenant inventaire que dresse J.M. Valade à travers 35 affaires qui ont marqué l'histoire judiciaire de la Corrèze aux XIX^e et XX^e siècles. Jean-Michel Valade vit à Brive où il enseigne l'histoire au lycée Cabanis. Il a publié plusieurs livres de références sur la Corrèze. De Borée éditions, 320p, 24 euros. *L'auteur dédicacera son livre le 15 mars à la Maison de la presse et le 22 mars à la Librairie Privat les 3 Epis.*

Au Rex en mars

A partir du 5 mars → *La Graine et le Mulet*



d'A. Kechiche prix Louis Deluc 2007.

7 mars : journée de la femme → *Rendez-vous à Brick Lane* de Sarah

Gavron. Née au Bangladesh, la jeune Nazneen, promise à un homme plus âgé a quitté sa famille et son pays pour rejoindre son futur époux à Londres. Isolée dans un pays dont elle parle à peine la langue, elle se consacre à sa famille dans la cité de Brick Lane.

Et aussi →

L'Age des Ténèbres de Denys Arcand.

Sweeney Todd, le diabolique barbier de Fleet Street de Tim Burton.

Into the Wild de Sean Penn.

There Will Be Blood de Paul Thomas Anderson.

Redacted de Brian de Palma.

Paris comédie d'Eric Klapisch.

Julia d'Erick Zonca.

Coupable de Laetitia Masson.

La Ronde de Nuit de Peter Greenaway.

L'Heure d'été d'Olivier Assayas.

Cinéma

Avec l'Harmonie



Ad novem → Pour son traditionnel concert de printemps, l'Harmonie municipale S^{te} Cécile a invité le quintette à vent Ad Novem. Créé en 1999 par le clarinettiste Patrick Toffin, Ad Novem est avant tout un ensemble de neuf musiciens : un trio à cordes, une contrebasse et un quintette à vent, lequel se produira donc à Brive.

L'Harmonie jouera en première partie du quintette, lequel interprètera des œuvres de Dvorak, Ricardo Villa, Gounod, J.Horner et J.Williams. Une création aussi avec « Odalor et games » de Daniel Bimbi. La fin du concert réunira les deux ensembles pour deux pièces.

Samedi 15 mars

20h30, Espace des Trois Provinces.

Spectacle de la saison culturelle.

Rens. et res. au 05.55.18.18.30.

Musique

Autour de la littérature maghrébine d'expression française

Alliance française → La littérature du Maghreb est abondante, qu'elle soit écrite en arabe, en berbère ou en français, ou qu'elle soit orale. Loin de s'étioler suite aux décolonisations et à l'émergence des langues locales comme langues nationales, la littérature maghrébine d'expression française connaît une fortune ininterrompue.

Colette Valat, agrégée et docteur ès-lettres, maître de conférences en littérature générale et comparée à l'université de Toulouse-Le Mirail, s'efforcera au cours de cette conférence pour l'Alliance française, de raconter l'histoire de cette littérature, de ses thèmes et de ses formes. De son passage aussi de la dépendance aux



modèles français à l'autonomie, de la littérature régionale à la littérature monde. Ce trajet historique se fera à travers plusieurs grandes figures (Tahar Ben Jelloun, Assia Djébar, Albert

Memmi...), choisies certes pour leur importance objective, et sans souci d'exhaustivité, mais surtout à partir de leur capacité à fournir à un large public une lecture à la fois enrichissante, stimulante et plaisante. ●

Mardi 31 mars,
20h30, salle des conférences
du lycée d'Arsonval.

Conférence

AUJOURLEJOUR

Judi 20 mars

Lecture mise en espace autour de l'œuvre de Mohamed Kacimi, poète, romancier et dramaturge, dans le cadre « Des auteurs vivants ne sont pas tous morts ».

20h30, salle des conférences du Centre hospitalier. Spectacle du Centre culturel de Terrasson.

Vendredi 28 mars

Le visage d'Alzheimer
Création chorégraphique de la Cie C.Chevassus.

Le spectacle sera suivi d'une conférence donnée par le dr F.Gourdeau.

20h30, Espace des Trois Provinces.

Les Lendemain qui chantent (Tulle)

Sa.15 : Basement ; Senser ; Lady late feat Mc Amen.
Rens. au 05.55.26.09.50.

Maryland

Me.5 : soirée poésie ;
Ve.7 et sa.8 : Andres (chanson espagnole) ;
Ma.11 : soirée salsa ;
Sa. 15 en après-midi : Robert Birou - Printemps des poètes ;
Ve.14 et Sa.15 : Steve Sommers (blues-rock) ;
Me.19 : matchs d'improvisation.
Rens. au 05.55.17.10.78.

5th Avenue

Sa.8 : Bad blues band.
Sa.15 : Teppaz et Naz (rock).

Une affaire qui roule

16 mars → Chaque année, la Brive-Rocamadour met sur les sentiers pas moins de 2200 participants. Rendez-vous dimanche 16 mars pour la douzième édition de cette conviviale randonnée VTT ou marche.

La Brive-Roca' comme disent les habitués du genre, est une affaire qui roule. Chaque année à la mi-mars, elle rassemble son lot de quelque 1200 VTTistes endurcis et presque autant de marcheurs amateurs ou aguerris.

L'idée géniale du Vélocio gaillard est d'avoir couplé sur la même journée une randonnée VTT avec des parcours pédestres. Pendant que les uns pédalent de Brive à Rocamadour, les autres marchent en boucle en attendant autour de l'Hospitalet. Et tout le monde se retrouve pour une arrivée commune et un pot de l'amitié. La

journée se veut avant tout conviviale. Point de course mais l'esprit randonnée qui vous amène à apprécier la nature et ses horizons. Point de challenge si ce n'est



avec soi-même car le circuit VTT s'adresse tout de même à des sportifs bien entraînés pour avaler les 75km voire 100km que leur réserve la version longue.

Pour cette douzième édition, le Vélocio gaillard a comme chaque fois innové un peu son parcours. « Pour les VTTistes, la boucle supplémentaire de 25km se situe non plus en fin de parcours mais au début, avant Martel, sur une partie totalement inédite », annonce Raoul Bourzat. « Les marcheurs accéderont aussi à des passages désormais aménagés. Ceux qui aiment la nature et les beaux paysages seront gâtés », affirme l'organisateur. Le club a mobilisé une centaine de bénévoles sur l'opération. « C'est la première grosse manifestation de début de saison et donc l'occasion pour les VTTistes de se tester sur ce genre de distance. »

Seul bémol et encore qui n'inquiète pas trop les organisateurs : la manifestation se déroule le jour du deuxième tour des élections municipales et cantona-

les. « Nous avons déjà connu cette situation par le passé et il est aujourd'hui beaucoup plus facile d'obtenir une procuration. » Comme pour l'entraînement, il suffit de s'y prendre à temps.

Les bulletins d'inscription sont téléchargeables sur le site du club ou disponibles à l'office du tourisme et chez les marchands de cycles. L'engagement VTT est à 17€ (8€ pour les mineurs) et pour les sentiers pédestres de 5€. Après le 12 mars, vous devrez acquitter une majoration de 5€ pour le VTT et de 2€ pour la marche. A noter aussi la possibilité de s'engager ou/et de retirer ses plaques salle Brassens la veille du départ, de 17h à 19h. ●

M.C.M.

Dimanche 16 mars. Randonnée VTT de 75 ou 100 km (départ de la Guierle à 8h). Marche sur les chemins de Rocamadour de 15 à 30 km (départ de 8h à 9h de l'Hospitalet).

Rens : 05.55.74.45.76
et sur le site <http://c.v.g.free.fr>

Nature

Un club met les gants



Noble art → La boxe anglaise compte un nouveau club, le Noble art briviste. Rencontre avec son créateur et entraîneur Houcine Elmoudden.

Gymnase Louis Pons. Une petite dizaine de licenciés fréquente les lieux délaissés en ce jeudi soir par les scolaires. « Le club est tout récent. L'activité a démarré en janvier et pour l'instant nous ne disposons que de deux créneaux le mercredi après-midi et le jeudi soir », explique Houcine Elmoudden. Un nom qui n'est pas inconnu dans le milieu de la boxe briviste puisque le fondateur de ce Noble art briviste (appellation qu'il a donné à son club présidée par Anne-Marie Vincensini également pratiquante) a été l'entraîneur et aussi le président du Boxing club. « Ici, nous pratiquons la boxe à la touche, à partir de 7 ans, jeunes comme adultes, hommes comme femmes », commente cet éducateur sportif en boxe mais aussi en canoë-kayak. « On touche juste, sans appuyer les coups. La boxe a évolué. Avant, elle était axée compétition ou combat. Aujourd'hui, on la pratique comme un sport, en « boxe éducative » pour les enfants et « boxe loisirs » pour les adultes. On parle alors de « d'assauts » où les coups durs, les coups forts sont interdits. Il faut apprendre à maîtriser la touche. » Et pour motiver ses troupes, l'entraîneur a relooké la vieille pratique des gants de couleur que portaient les boxeurs au

nombre de leurs combats. « C'est le même principe que les ceintures au judo. Les pratiquants portent d'abord des gants blancs puis, en fonction de leur évolution, des gants jaunes, verts, bleus, rouges et noirs. C'est très pédagogique : les sportifs peuvent se fixer des objectifs progressifs. »

Mais l'ambition et le rêve de cet instructeur, prévôt, également titulaire du diplôme d'Etat d'éducateur sportif, est d'avoir sa salle d'entraînement, accessible 24h sur 24, afin de mieux gérer les différents niveaux. « Je voudrais aussi mettre en place la boxe dite pré-combat, née il y a à peine un an. » Une sorte de marche-pied vers la boxe amateur (qu'il souhaite aussi encadrer) où l'on porte les coups comme en combat mais protégé par un casque intégral.

« La boxe est un bon sport. Aux gamins, elle offre l'habileté, l'équilibre, confiance en soi et permet d'aider à se canaliser. Pour les adultes, c'est un entretien physique, une bonne façon de perdre du poids et même de s'arrêter de fumer. Pour moi, c'est devenu une passion dont je veux faire mon gagne-pain. » Et dans ce domaine, Houcine ne manque pas d'idées pour développer ce noble art. ●

M.C.M.

Rens : Houcine Elmoudden, 06.70.19.38.83.

Boxe

BAPTÊME PLONGÉE

Respirer sous l'eau ! Une expérience extraordinaire que vous pouvez apprécier à l'occasion d'un baptême de plongée en piscine. Le Club subaquatique briviste vous propose de vivre cette expérience le mercredi ou le jeudi soir au stade nautique municipal. L'activité est accessible aux adultes comme aux enfants à partir de 8 ans. Si l'aventure vous tente, il est par contre nécessaire de prendre contact au préalable avec le club. Le CSB dispose d'un site : plongee.briviste.free.fr.

Rens : 06.86.22.57.64.

TOURNOI HOCKEY

Avec la réouverture de la patinoire début mars, le hockey peut enfin renouer avec son public. Le Brive hockey club organise son traditionnel tournoi trois contre trois les 22, 23 et 24 mars. Une vingtaine d'équipes y participent avec le samedi soir un match de gala avec les meilleurs joueurs évoluant dans ce tournoi.

Rens : 06.25.01.58.24 (après 19h).

DU BON PIED

Avec le Pied agile (départ de l'Auberge de jeunesse) : dim. 9 mars, 17km à Cosnac (dép. à 9h30).

Rens : 05.55.24.34.00.

Avec Rando gaillardes (départ du parking de la patinoire municipale) : sortie d'une vingtaine de km, le mercredi après-midi et dimanche alternativement matin et après-midi.

Rens : 05.55.86.94.03.

À DOMICILE

En basket NF3, l'équipe première féminine du CABC reçoit l'AS Monségur, dimanche 2 mars à 15h30 et Amou Bonnegarde Nassiet, samedi 15 mars à 20h, au gymnase de Bouquet. Rens : 05.55.87.15.51.

En volley N1, le CABCL reçoit Conflans samedi 8 mars, à 20h au gymnase Rollinat.

Rens : 05.55.74.38.80.



BRIVE PRATIQUE

SAPEURS POM : 18 OU 112 (PORTABLES)

SMUR : 15

POLICE SECOURS : 17

GENDARMERIE : 05.55.86.08.12

DÉPANNAGE GAZ : 05.55.23.17.19

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ :
08.10.33.30.19

URGENCES SOCIAL : 115

MÉDECINS DE GARDE : 05.55.17.46.00

URGENCE MÉDICALE : 05.55.20.67.67

DENTISTE DE GARDE : 15

PHARMACIEN DE GARDE :
05.55.17.46.00

SOS VIOLENCES CONJUGALES :
05.55.88.20.02

SOS AMITIÉ : 05.55.79.25.25

ENFANCE MALTRAITÉE : 119

MALTRAITANCE PERSONNES ÂGÉES :
05.55.17.20.20

SIDA INFO/SERVICE : 08.00.84.08.00

SPA : 05.55.86.05.70

AÉROPORT DE BRIVE (réservations) :
05.55.86.88.36

ALCOOLLIQUES ANONYMES :
05.55.74.29.99

BRIVE AVF ACCUEIL : 05.55.23.62.82

CENTRE HOSPITALIER : 05.55.92.60.00

CENTRE MÉTÉO : 08.92.68.02.19

SOS VÉTÉRINAIRE : 02.40.68.77.40

DÉPANNAGE EAU/ASSAINISSEMENT :
05.53.54.60.38

FOURRIÈRE (VÉHICULES) :
05.53.18.16.38

FOURRIÈRE (ANIMAUX) :
05.55.88.16.63

HÔTEL DE POLICE : 05.55.17.46.00

INFOBUS (RÉSEAU STUB) :
05.55.17.91.19

MAIRIE : 05.55.92.39.39

OFFICE HLM : 05.55.87.98.50

PRÉVENTION SANTÉ : 05.55.17.15.50

OFFICE DU TOURISME : 05.55.24.08.80

MAIRIE SERVICES : 08.00.50.93.93

CENTRE DEPISTAGE MST : 05.55.92.66.11

→ LES NAISSANCES

AJOUTS : 29 JANVIER : **Stephen**, Aaron GUERIN de Ludovic GUERIN et Marie AZEVEDO DA COSTA. 31 JANVIER : **Sandy**, l'hanana RAKOTO de Mahery RAKOTO et Holy RABEVOHITRA.

1^{ER} FÉVRIER : **Léo**, Antoine CAPY de Sébastien CAPY et Valérie JOVENE.

5 FÉVRIER : **Ryad** BOUDERGA de Mustapha BOUDERGA et Fatima RACHID.

6 FÉVRIER : **Dorian** JOANNY de Damien JOANNY et Sandrine GASPERONI.

7 FÉVRIER : **Djiby**, Jimmy MURAT de Nathalie MURAT. **Prescilla**, Yvette, Marie-Thérèse BUGE de Stéphane BUGE et Joana GALOT.

8 FÉVRIER : **Aimeric**, Nicolas, André CHEVALET de Frédéric CHEVALET et Stéphanie DUSSAUZE.

9 FÉVRIER : **Malina** AIMÉ de Bertrand AIMÉ et Sinoeuth NOCH.

11 FÉVRIER : **Charlie**, Romane, Inès LECLERC de Yann LECLERC et Delphine VIGUERARD.

12 FÉVRIER : **Walid** BSISS de Jamal BSISS et Laïla ZEREYE. **Jaafar** BOUJOUALA de Noureddine BOUJOUALA et Firouz HAJJI.

13 FÉVRIER : **Maxime**, Benjamin NOUAL de Stéphane NOUAL et Sarah FAVARD.

Idiana MARI de Soifi MARI et Isabelle CHAUVET. **Raphaël**, Mathis, Flavien CHAVEROCHE de Nicolas CHAVEROCHE et Harmony MOULY.

15 FÉVRIER : **Océane**, Sydney, Valentine PIGUET de Luc PIGUET et Christine DELCLAUD.

Brive magazine s'associe à la joie des heureux parents.

→ ILS S'AIMENT

2 FÉVRIER : Patrice, Noël MARTINO et Françoise TREILLE.

Brive magazine adresse ses félicitations aux nouveaux mariés.

→ ILS NOUS ONT QUITTÉS

1^{ER} FÉVRIER : Marie Hélène VALETTE épouse FAYAT.

2 FÉVRIER : Angèle BRU veuve VERLHAC. Marie Antoinette VERGNE veuve ENEMAN.

3 FÉVRIER : Jean Henri ANDRIEUX.

Jacques Charles MAURY.

5 FÉVRIER : Raoul Paul BURGAN.

7 FÉVRIER : Jacqueline BOULÈGUE épouse PAULY.

10 FÉVRIER : Alice AIX veuve MERMET. Irène PARDOUX veuve OMER.

11 FÉVRIER : Marie-Louise CESSAC veuve CEYRAT.

12 FÉVRIER : Méline VERGNOLLE veuve BROUSSE.

13 FÉVRIER : René CONJEAUD.

Suzanne DERRIEN épouse PICHARD.

14 FÉVRIER : Jeanne Marie BOYER.

Jeanine Anna FARGEOT.

Brive magazine présente ses sincères condoléances aux familles.

NÉCROLOGIE

JEANNE MARIE BOYER (1922 - 2008)

Une grande dame vient de disparaître. Dès l'âge de 24 ans, Jeanne Marie Boyer participe à la création de l'association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de la Corrèze (ASEAC) ; à partir de 1951, elle en assurera le secrétariat général du conseil d'administration puis la présidence de 1986 à 2002 avant de devenir présidente honoraire.

Toute sa vie porteuse des valeurs d'éducation et de soutien de l'ASEAC, Jeanne Marie Boyer était une femme engagée dont le regard, porté sur l'autre - sans ambiguïté ni mièvrerie - était toujours empreint de sensibilité et de respect. Première professionnelle à intervenir auprès des jeunes, elle fut aussi, avec le juge Joffre, à l'origine du Tribunal pour enfants en Corrèze. Elle a été nommée Chevalier dans l'ordre du mérite en 1996 et a reçu la médaille de l'éducation surveillée (aujourd'hui Protection judiciaire de la jeunesse) en 1973.

A sa famille, à ses proches, à l'ASEAC et à toutes celles et ceux qui ont cotoyé son humanité sincère et profonde, Brive Magazine adresse ses sincères condoléances.

